

Mutuellement

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE SMATIS FRANCE

DOSSIER SPÉCIAL

ABUSER N'EST PAS JOUER

ACTUALITÉS SANTÉ #4

Vive le vent d'hiver !

PRÉVENTION #9

Thyroïde, 30 g indispensables à l'équilibre



Souvenez-vous, Il y a un an nous vous informions de l'intention du gouvernement de taxer à hauteur de 3,5 % les contrats responsables et solidaires des complémentaires santé.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Non seulement le gouvernement a imposé cette taxe, mais il vient de prendre une nouvelle mesure : doubler cette taxe, soit la faire évoluer de 3,5 à 7 %. Cette taxe rapportera 1,1 milliard d'euros en 2011 et 2,2 milliards d'euros en 2012, soit la plus forte contribution du plan de réduction des déficits publics, loin devant ce que rapporteront d'autres mesurées décidées sur certaines niches fiscales dont bénéficient les plus privilégiés.

Les mesures d'austérité du gouvernement se traduiront par 6 milliards de recettes supplémentaires pour la Sécurité sociale l'an prochain : à nouveau taxées à travers le relèvement à 7 % de la TCA (taxe sur les contrats d'assurance), les mutuelles en seront le premier financeur.

Le gouvernement taxe les contrats santé, et prétend, par la voix de son ministre de la santé, à ce que les mutuelles ne répercutent pas les taxes sur les cotisations.

Les complémentaires santé devenues, à leur corps défendant, collecteurs d'impôts pour le compte de l'Etat, ne devraient donc pas répercuter ceux-ci sur les cotisations.

D'autres menaces se profilent : une taxation des réserves des mutuelles, obligatoires par ailleurs. Le même ministre s'est



exprimé à ce sujet : « Si les mutuelles peuvent faire preuve de modération, je pense que les parlementaires qui avaient l'idée de taxer leurs réserves entendront le message... ». Maintenant, des menaces !

2012, la fiscalité appliquée aux mutuelles, sur injonction de Bruxelles.

L'avenir est sombre pour la protection sociale...

Des taxes +13,27 % reversées à l'Etat qui ne rapportent rien aux mutuelles, la fiscalité, et d'autres mesures en préparation par nos gouvernants, vont rendre l'accès à la complémentaire santé de plus en plus difficile.

Smatis s'est associée au Mouvement Mutualiste pour dénoncer tout particulièrement « **Un impôt sur notre santé ? c'est NON !** ».

Les Administrateurs et les collaborateurs de Smatis continueront de faire au mieux pour défendre vos intérêts.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2012.

Jean-Paul LAFOND

Président du Conseil d'Administration

Guy POURTUGAU

Directeur général

SOMMAIRE

ACTUALITÉS SANTÉ.....#4

- Vive le vent d'hiver !

VOTRE MUTUELLE# 5 - 8

- Smatis fait parler d'elle.
- La téléassistance, pour sécuriser le quotidien de chacun.
- Smatis enquête : votre avis nous intéresse !
- La chambre particulière

- Bonus Coup Dur et Banco pour les familles

PRÉVENTION#9

- Thyroïde, 30 g indispensables à l'équilibre.

DOSSIER SPÉCIAL #10

BONNE ANNÉE 2012#12





“Un impôt sur notre santé ? C'est non !”

Non à la dégradation de l'accès aux soins.

Le gouvernement a décidé de doubler la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables ! Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Elles ne versent pas de dividendes à des actionnaires. Taxer les mutuelles, c'est créer un nouvel impôt sur la santé.

C'est dangereux : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins pour des raisons financières.

C'est injuste : avoir une mutuelle est aujourd'hui essentiel pour chaque foyer.

Bénéficier d'une mutuelle n'est ni un privilège, ni un signe extérieur de richesse.

Votre santé mérite mieux qu'une taxe, la santé doit être au cœur du débat électoral de 2012 !
Contactez votre mutuelle et rejoignez nous sur www.mutualite.fr/petition pour signer la pétition contre l'impôt sur votre santé.

SIGNEZ LA PÉTITION

sur www.mutualite.fr/petition



**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

*Vos mutuelles unies
pour une société plus solidaire*

« Smatis dit non à l'impôt sur les frais de santé »

Pour renflouer les caisses de l'Etat, le gouvernement a décidé de doubler la taxe sur les frais de santé.

Une catastrophe pour bon nombre de familles qui renonceront à se faire soigner pour des raisons financières.

Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. L'argent des cotisations de leurs adhérents est consacré à l'organisation et à leur protection sociale. Aucun dividende n'est reversé à leurs actionnaires.

Alors que le taux de remboursement de la Sécurité sociale est descendu à 55 %, souscrire à une mutuelle est devenu essentiel

pour avoir accès aux soins. Une mutuelle n'est pas un privilège, c'est une nécessité.

Taxer les mutuelles revient à taxer 38 millions de français.

NON ! Smatis refuse de créer l'écart déjà bien trop grand de la médecine à deux vitesses.

Rejoignez-nous en vous mobilisant contre cette taxe, en signant en ligne la pétition sur le site www.mutualite.fr/petition ou en vous rendant dans l'une des agences Smatis où des formulaires sont à votre disposition.

Pour lutter, nous avons besoin de chacune de vos voix. La santé doit être au cœur du débat électoral de 2012 !

L'hiver arrive... Ne laissons pas la morosité s'ajouter à la grisaille et au froid. Au contraire. Réjouissons-nous, c'est aussi le moment de prendre soin de soi et des siens ! Quelques pistes pour rester positif et en forme.

VIVE LE VENT D'HIVER !

Sortir de sous la couette en s'inquiétant de la température extérieure, regarder dehors en regrettant que le jour tarde à se lever, retrouver écharpes, gants ou manteaux, pour soi et pour les petits, les habitudes changent lorsque l'hiver s'installe...

Il faut s'adapter, donc, mais à y regarder de près cette période est bien plus qu'une parenthèse inconfortable. À condition de l'aborder avec... fraîcheur d'esprit. Esthétiquement, déjà, l'hiver et la neige promettent des paysages magnifiques (et de jolies photos), que beaucoup de régions dans le monde ne connaissent pas. Quelques rires d'enfants, aussi, qui abordent ces centimètres de neige avec enthousiasme en sortant les luges et les gants et savent profiter de terrains de jeu radicalement différents.

De même, le changement de rythme n'est pas forcément une mauvaise nouvelle : journées plus courtes et soirées plus longues offrent un temps supplémentaire de partage, à la maison. À la cuisine, par exemple, avec le grand retour des châtaignes, des chocolats chauds, des pot-au-feu, des fruits de mer (riches en zinc, un bon antivirus) ou des soupes, qui réchauffent l'âme et le corps. D'autant plus que les calories dépensées à lutter contre le froid peuvent manquer, en fin de journée. Sans excès bien sûr, « faire le plein » est du coup précieux.

L'hiver, un ami qui nous veut du bien

Saison des réveillons et de bonheur pour les petits, entre autres, l'hiver peut aussi se passer sans pépins physiques, pour peu que l'on garde ou retrouve certains réflexes : se laver les mains régulièrement (le froid ne tue pas les microbes !), aérer la maison (les acariens adorent le début de l'hiver), maintenir une activité physique à domicile ou en extérieur, souvent moins éprouvante qu'en plein soleil. Bref, rester actif et épicurien, en attendant que les hirondelles et les pâquerettes reviennent...

Prendre soin de soi

Il n'y a pas qu'en été où l'on souhaite une belle peau, un beau teint. L'hiver étant une saison sèche, il faut nourrir notre corps, nos peaux (mains et visage en particulier), avec des produits de qualité si possible. De plus, nous avons tendance à nous recroqueviller, nous tasser, physiquement quand on lutte contre le froid : une belle occasion de redécouvrir étirements et massages, n'est-ce pas ? Les soirées seront moins longues.

Votre mutuelle accentue sa présence sur Internet et à la fois, elle continue à s'implanter physiquement en régions. Plus de mobilité, plus de visibilité, plus de services, Smatis avance.



SMATIS FAIT PARLER D'ELLE

Afin d'être présents et surtout bien vus sur Internet, nous avons mis l'accent sur la communication dite « on line ». Nous avons élaboré une stratégie de communication depuis le printemps 2011 pour vous apporter des informations d'intérêt public au quotidien et être encore plus proche de vous. Et ça marche ! Nombre de nos offres et solutions ont été relayées par différents sites sur le web, professionnels ou grand public (pro.news-assurances.com, argusdelassurance.com, actualite-francaise.com, etc).

Ainsi, depuis le mois d'avril 2011, les sujets sur l'offre Banco, le Bonus Coup Dur, la mobilité internationale (dans le cadre d'études ou de missions professionnelles à l'étranger), mais aussi l'information aux jeunes qui démarrent dans la vie (en les guidant pour bien protéger leur santé, leur logement, leurs biens matériels), la téléassistance pour sécuriser le quotidien de chacun, toutes ces informations ont été reprises à la fois en presse écrite et sur la toile. Comme quoi, lorsqu'il s'agit d'intérêt général, l'information circule !

Smatis mobile : de n'importe où, accédez à votre mutuelle en temps réel. Smatis vous donne accès à un ensemble de e-services depuis votre mobile en vous connectant sur <http://m.smatis.fr>. A l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe (les mêmes que ceux de votre espace personnel sur internet), vous pouvez modifier vos coordonnées, suivre vos remboursements, consulter chaque garantie souscrite, et demander à ce qu'un conseiller vous rappelle. Service gagnant !

Smatis ouvre une nouvelle agence à Marseille. La proximité est l'un de nos engagements responsables. Ouvrir une agence dans le Sud-Est de la France était incontournable pour Smatis. Cette nouvelle implantation répond à une stratégie de développement régional pour être toujours plus proche de vous. En janvier, nous vous accueillerons donc à Marseille et vous aiderons à choisir la meilleure garantie. Smatis, c'est déjà 18 agences réparties dans toute la France et 57 conseillers (auprès des particuliers ou des entreprises).

Smatis recommande la téléassistance, pour tranquilliser enfants et petits-enfants sur la sécurité de leurs aînés. Vous vivez loin de vos parents et/ou grands-parents, vous envisagez de partir pour les fêtes de fin d'année ? Ce service est fait pour vous, et donc pour eux.

LA TÉLÉASSISTANCE, POUR SÉCURISER LE QUOTIDIEN DE CHACUN.

Pouvoir vivre ou partir en congés sans s'inquiéter pour nos proches ascendants, en cette période de congés de fin d'année, ni craindre une chute ou un souci de santé inattendu, c'est aussi limiter une angoisse légitime à l'égard de nos anciens. Eux-mêmes s'en trouveront apaisés et rassurés.

La téléassistance donne accès, 7 j/7 et 24h/24, à une écoute et une assistance rapides en cas de besoin, et permet de vivre en toute confiance ou de partir en vacances l'esprit tranquille, en sachant ses proches en sécurité, même quand on est loin d'eux.



La tranquillité en toute simplicité

L'installation de ce service est simple : il suffit de raccorder le terminal de sécurité sur une prise de courant et une prise téléphonique. Les frais



d'installation et de mise en service sont offerts.

Une simple pression sur l'émetteur portatif (pendentif ou montre) déclenche l'appel à partir de toute pièce du domicile ou de son environnement immédiat (jardin, cour, couloir). Un émetteur additionnel porté à la ceinture peut même détecter les chutes et les signaler immédiatement au centre d'assistance.

L'intervention est rapide et efficace : quelque soit la nature de l'appel de l'assuré, Smatis Téléassistance prévient en priorité les proches, et si nécessaire les services d'urgences.

Ce service offre de plus une fiscalité avantageuse : il est agréé « Organisme de service à la personne », synonyme de déductions fiscales, sous forme de réduction d'impôt ou crédit d'impôt, à hauteur de 50% des sommes réglées pour cette prestation.

Le service de téléassistance Smatis est assuré par Vitaris Response, membre fondateur de l'AFRATA, Association Française de Téléassistance.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le

0 977 400 400
APPEL NON SURTAXE

Smatis enquête : votre avis nous intéresse !

Vous recevez le *Mutuellement*, magazine d'informations de votre mutuelle. Que pensez-vous de ce service ? Afin de connaître vos attentes à ce sujet, et d'y répondre au mieux, Smatis lance une enquête nationale. Pour y répondre, connectez-vous sur <http://www.smatis.fr/enquete-mutuellement-2011>. Totalement anonyme et confidentielle, aucun démarchage commercial ne sera fait à l'issue de cette enquête. Merci de votre participation.

« Devoir de transparence ». Un des cinq engagements décrit dans la « Charte des engagements Smatis ».

Dans ce contexte, votre mutuelle vous livre quelques précisions utiles sur les conditions dans lesquelles la chambre particulière est, ou pas, prise en charge.

LA CHAMBRE PARTICULIÈRE

Avant tout, vérifiez bien que vous avez souscrit dans votre contrat l'option Chambre particulière (il est indiqué sur votre grille de prestations COMPRIS si vous y avez souscrit, ou EN OPTION si ce n'est pas le cas). Ensuite, sachez que même si vous avez souscrit à l'option, il faudra tenir compte de la disponibilité des chambres dans l'établissement en question. Enfin, vous devez savoir que la prise en charge de la chambre particulière n'est pas incluse dans certains cas particuliers d'hospitalisations :

En établissements non conventionnés

Ces établissements, qui n'ont pas signé de convention avec l'Assurance maladie, fixent eux-mêmes leurs tarifs. Les remboursements sont effectués sur la base d'un tarif « d'autorité », très inférieur au tarif de convention. Les Établissements non conventionnés sont très peu nombreux en France (l'Hôpital américain à Neuilly, la Clinique Elysée Montaigne à Paris...).

Pour les longs séjours

Les longs séjours, dont la durée n'est pas limitée en nombre de jours, concernent principalement la prise en charge des personnes dépendantes, ayant besoin d'une surveillance médicale continue (infirmes moteurs cérébraux, soins spécialisés pour enfants déficients auditifs, visuels, moteur).

Psychiatrie et moyen séjour

Il existe des limites de garantie en nombre de jours pour une chambre particulière en psychiatrie et en moyen séjour, c'est-à-dire une hospitalisation de durée limitée, pour des personnes qui requièrent des soins continus (rééducation, désintoxication, ...), après une intervention chirurgicale ou une maladie. L'appellation « moyen séjour » a été remplacée par « Soins de Suite et de Réadaptation » (SSR).



En établissements spécialisés

Il s'agit notamment des AFT (Accueil Familial Thérapeutique) pour les personnes souffrant de troubles mentaux, des MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) pour les personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie.

En ambulatoire

(à compter du 1^{er} janvier 2012)

Le terme « ambulatoire » désigne une hospitalisation de courte durée, de l'ordre d'une dizaine d'heures, à l'opposé d'une hospitalisation traditionnelle. Diagnostic, traitement et suivi du patient, voire chirurgie, se font dans la journée, sans que celui-ci ne soit hospitalisé plusieurs jours consécutifs.

En gastroplastie

(à compter du 1^{er} janvier 2012)

La gastroplastie (appelée aussi « chirurgie de l'obésité ») est une opération chirurgicale. Elle consiste en la pose d'un anneau gastrique, by pass, sleeve gastrique ...).

L'ensemble des actes liés à cette chirurgie ne seront par ailleurs plus remboursés par Smatis à compter du 1^{er} janvier 2012.

La vie, un long fleuve tranquille ? Ça se saurait... Smatis met en avant deux dispositifs : le Bonus Coup Dur pour, comme son nom l'indique, vous soutenir en cas de problème, et son offre Banco, pour les familles, pour vous faire réaliser des économies quand vos besoins en santé sont moindres.

BONUS COUP DUR ET BANCO POUR LES FAMILLES

EN CAS DE COUP DUR, VOUS POUVEZ COMPTER SUR SMATIS

Maladie, accident ou perte d'emploi, Smatis prend en charge les cotisations de votre complémentaire santé* et vous accompagne dans vos démarches juridiques, sociales ou médicales. Cette garantie forfaitaire est incluse dans toutes les offres santé à gestion individuelle de la complémentaire Smatis. Performante, elle tient compte des risques auxquels vous pouvez réellement être confronté.

**selon conditions reprises dans la notice d'information*

Améliorations du « Bonus Coup Dur »

A partir du 1^{er} janvier 2012, de nouvelles dispositions seront appliquées sur l'ensemble de la garantie. La prise en charge de l'Incapacité Temporaire de Travail deviendra une ITT Toutes Causes jusqu'à 60 ans (pas de délai de carence en cas d'accident et un délai de 2 mois en cas de maladie). La prise en charge de l'hospitalisation accidentelle, quant à elle, sera étendue de 75 à 80 ans. Enfin, une indemnité de 100 % de la cotisation sera versée en cas de fracture accidentelle (au lieu des 50 % remboursés actuellement). De plus, sachez que l'assureur deviendra AXA au lieu de METLIFE.

La nouvelle version de la notice d'information est d'ores et déjà disponible sur simple demande ou directement sur le site www.smatif.fr.



L'OFFRE « BANCO » ÉLARGIE AUX FAMILLES



En souscrivant à l'offre « Banco Evolution 5 », vous pouvez être remboursé de la moitié de vos versements annuels si vous et votre famille n'avez pas ou peu de dépen-

ses de santé. Cette offre concerne tous les membres de la famille, sans exception. La cotisation est même gratuite au-delà du 3^e enfant.

Le règlement annuel de cette offre se divise en deux parts égales (hors Assistance et Bonus Coup Dur) : l'une sert au paiement de la cotisation santé et l'autre à alimenter une « réserve » ou « franchise ». C'est sur cette dernière que Smatis peut restituer le solde créditeur aux

familles.

Avec cette offre « Banco Evolution 5 », Smatis propose une solution idéale aux familles. Elles profitent de prestations de qualité tout en réalisant jusqu'à 50 % d'économie sur leur assurance santé.

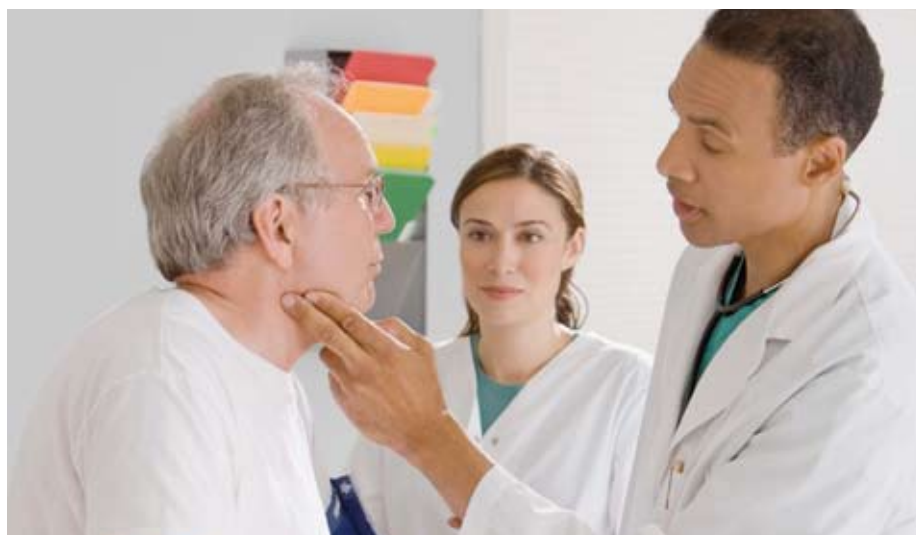


La thyroïde est une glande située à la base du cou, formée de deux lobes, de part et d'autre du larynx. Son action est essentielle au bon fonctionnement de notre organisme.

THYROÏDE, 30 G INDISPENSABLES À L'ÉQUILIBRE.

Dès la grossesse, la thyroïde joue un rôle indispensable en participant au développement du cerveau, à la croissance du système nerveux, puis à la régulation des différents organes, grâce aux hormones thyroïdiennes libérées dans le corps. Ces hormones sont fabriquées à partir d'un élément naturel, l'iode, que la glande prélève notamment dans l'alimentation. Il existe deux types d'hormones secrétées par la thyroïde : la T4 (tétraiodothyronine ou thyroxine) et la T3 (triiodothyronine) produite à partir de la T4 et dont l'action est essentielle à toutes les cellules. C'est un savant équilibre de ces hormones qui permet un bon fonctionnement de l'organisme.

Lorsqu'elle « dysfonctionne », en « hypo » ou « hyper » activité, elle peut aussi gonfler : un goitre ou des nodules peuvent apparaître. L'hypothyroïdie (sous-production d'hormones) provoque un ralentissement de notre métabolisme : diminution du rythme cardiaque et du transit intestinal, baisse des capacités intellectuelles, frilosité, embonpoint et baisse de la libido en sont les principaux symptômes.



L'hyperthyroïdie (surproduction d'hormones) a aussi ses symptômes : palpitations du cœur, sentiment de chaud et de froid à répétition, humeur changeante et irritable, diarrhée.

Six millions de Français sont touchés par un dysfonctionnement. Chez les femmes, ces dérèglements interviennent souvent au moment de la grossesse, de l'accouchement et de la ménopause. Il faut donc la surveiller, notamment chez les familles déjà touchées par des soucis de thyroïde.

Les symptômes

Le premier geste simple est la palpation du cou, pour détecter un goitre ou des nodules (petites protubérances). On distingue les goitres « simples » (hérédité) et les « nodulaires » (nombre important de nodules). D'autres examens permettent de mieux cerner un éventuel problème :

- Les examens biologiques, par une prise de sang, pour contrôler la production d'hormones.
- L'échographie du cou pour confirmer ou non la présence de nodules (nombre, dimensions, contenu, etc.) et examiner les chaînes ganglionnaires du cou.
- La ponction cytologique, peu douloureuse et sans danger, qui consiste à prélever des cellules dans un nodule pour analyses.
- La scintigraphie : une injection par voie intraveineuse de produit radioactif, qui agit comme marqueur.

LA PRÉVENTION

Une bonne hygiène de vie et le respect de codes alimentaires équilibrés sont très importants dans la prévention, comme finalement pour beaucoup de maladies. En France, une supplémentation en iode du sel de cuisine est systématique afin d'éviter les carences. Le stress chronique, les chocs émotionnels et la caféine sont aussi des ennemis notoires de la thyroïde. Enfin, le tabac multiplie par dix le risque de survenance de la maladie de Basedow, forme la plus fréquente de l'hyperthyroïdie... encore une bonne raison d'arrêter !

Les jeux vidéo, que des études récentes ont rapproché de la télévision pour en comprendre les conséquences, ne sont pas si négatifs qu'on pourrait le croire. À condition, bien sûr, de les consommer avec modération...

ABUSER N'EST PAS JOUER

DEUX

Deux heures par jour est un maximum. Si les études récentes sur la consommation « écrans » (jeux vidéo, télévision) par nos enfants divergent parfois sur les conséquences à craindre ou à anticiper, elles se rejoignent sur un point : l'abus est problématique, voire dangereux. Question de bon sens, finalement.

en effet plus ludiques, plus intenses, bien souvent, et ne réclament que peu d'efforts dans ce domaine. À côté, préparer une dictée ou revoir un exercice de maths est d'un ennui profond, forcément... Logiquement, limiter le temps qui y est consacré permet à minima de pas aggraver ce problème.

Des conséquences directes sur la santé de nos petits avaient déjà été évoquées, en fonction des jeux, de leur contenu et d'abus sur le temps passé à y jouer : tension ou nervosité incompatible avec le sommeil en soirée, désocialisation, inhibition de certaines zones du cerveau, violence gratuite érigée en principe de fonctionnement, etc.

HEURES PAR JOUR EST UN MAXIMUM

1 323 enfants âgés de 8 à 11 ans étudiés par le département de psychologie à l'Iowa State University (États-Unis) confirment que les jeux vidéo sont aussi susceptibles de provoquer des problèmes d'attention que la télévision. Surtout, ils induisent que les enfants ayant déjà des difficultés de concentration seront naturellement attirés par ces activités. Elles sont

Ce vaste débat s'est récemment décalé avec l'apparition de la 3D. Les fabricants de jeux eux-mêmes (une industrie à plus de 20 milliards de dollars) ont dû prévenir de leur dangerosité pour la vue, en particulier chez les plus jeunes. Et cela concerne autant les consoles de jeux que la télévision. Mais attention, il ne faut pas pour autant négliger les autres problèmes posés.

Comme souvent, le meilleur argument pour convaincre est l'information, qui existe bel et bien, notamment sur Internet (une étude de Stanford, par exemple), malgré le lobbying intense voire féroce des industries concernées. Des expériences ont prouvé que les enfants sont sensibles à ces problèmes, pour peu qu'on les leur expose clairement. Maîtriser cette activité est capital. Et cela ne vous empêchera pas d'apprécier une partie de bowling, de tennis ou quelques tours de circuit avec vos enfants, de temps en temps.

LE CLASSIQUE A DU BON

Le jeu « traditionnel » garde des vertus : libérer la parole, rétablir une ambiance complice et souriante à la maison, accompagner ou appliquer les apprentissages. Nous restons tous friands de défis, seuls ou en équipes, et les classiques du genre (jeux de cartes, de plateau, de stratégie, etc.) sont de bons prétextes. C'est ce qui se passe autour de la table qui compte.

Des jeux tout simples et connus de tous permettent de proposer à vos enfants un temps privilégié durant lequel vous pourrez insister sur la concentration, l'apprentissage, la complicité, entre autres.

Dames, échec, puissance 4, belotte, Uno, tarot, puzzle, peuvent se transformer en exercice de concentration pour nos petits.

Pour accompagner l'apprentissage scolaire (calcul, vocabulaire, etc.) le domino, le rami, le baccalauréat, les jeux des contraires, des synonymes, etc.

Quant aux Monopoly, Trivial Pursuit, Pictionary et autres Taboo, ils promettent de grands éclats de rire et des moments de complicité.



**Avec vous,
Gagnant-Gagnant
en 2012**

Confiance

Projets

Responsabilités

Solidarité

Opportunités

Performances

Santé

Réussite

Prévoyance

...

2012, UNE ANNÉE GAGNANTE

Tous les collaborateurs de Smatis
vous souhaitent une très bonne année 2012

mutuelle
smatis
FRANCE

ON GAGNE TOUS À ÊTRE RESPONSABLES